

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 AVRIL 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_026 : APPROBATION DU BILAN TRIENNAL DU PLAN LOCAL DE
L'HABITAT 2015-2020

L'an deux mille dix neuf, le neuf avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 9 avril 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève PEREZ (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS), Laurence PUJOL (pouvoir à Louis BARRET)

Votants : 42

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 AVRIL 2019

N° DEL2019_026 : APPROBATION DU BILAN TRIENNAL DU PLAN LOCAL DE L'HABITAT 2015-2020

Pilote : Habitat

Madame Michèle BARRAU-SARTRES, rapporteur,

Le PLH 2015-2020 du Grand Albigeois a été approuvé en conseil communautaire du 15 décembre 2016 (n°DEL2016_174). Conformément à l'article L302-3 du CCH (Code de la Construction et de l'Habitation), il doit faire l'objet d'un bilan à mi-parcours, trois ans après son adoption.

L'auaT a été missionnée pour réaliser ce bilan. Il se compose de 3 parties :

1. Les rappels du contexte territorial
2. Un bilan de la production de logements dans le parc privé et social, et un bilan du nombre de Prêts « 1ère Clef en Albigeois » validés par l'agglomération
3. Un bilan de la réponse apportée aux besoins des plus vulnérables, via :
 - la CIL (Conférence Intercommunale du Logement) pour l'élaboration d'une politique d'attribution des logements sociaux,
 - le renouvellement urbain de Cantepau,
 - le PIG (Programme d'Intérêt Général) pour aider les ménages les plus modestes à la rénovation de leur logement,
 - le logement des publics jeunes,
 - et l'accueil des gens du voyage.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a transmis ce bilan aux services de l'État qui a rendu son avis le 22 mars 2019. Les remarques ont été prises en compte et intégrées dans la version finale du bilan triennal soumise au conseil.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'article L302-3 du code de la construction et de l'habitation,

VU la délibération du conseil communautaire de l'agglomération de l'Albigeois N°DEL2016_174,

VU le Programme Local de l'Habitat 2015-2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le bilan triennal du Plan Local de l'Habitat 2015-2020 de l'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 avril 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL